

une action uniforme ? Ainsi, en quelque sorte, en est-il de l'Eglise. C'est aux Evêques, M. F., aux chefs spirituels de chaque diocèse d'étudier les besoins des peuples qui leur sont confiés, et de prendre en temps opportun les mesures les plus propres à sauvegarder leur foi, leur piété, leur vertu. Cette liberté d'action laissée à l'Episcopat catholique, cette diversité administrative dans l'unité de doctrine et de gouvernement général démontre jusqu'à l'évidence que l'Eglise n'est pas un simple automate sans mouvement et sans vie, mais un corps divinement organisé, déployant, sous la haute direction de son chef et dans un harmonieux ensemble de toutes ses parties, toute la puissance et toute la fécondité de son être.

Quoi de plus beau, quoi de plus admirable que cette immense société des âmes où, des sommets du Vatican jusqu'au plus humble toit curial, la hiérarchie s'échelonne par degrés si prudemment ménagés : où l'autorité, quel qu'en soit le titre, est chose sainte et sacrée ; où le pouvoir suprême conserve toute sa force, exerce toute sa souveraineté, sans écraser de son poids les pouvoirs inférieurs ; où l'on ne respecte l'un qu'en vénérant les autres : où la lumière, la vérité et la vie descendent à flots continus du Pape aux Evêques, aux prêtres, des prêtres aux fidèles, tandis que le respect, l'estime, la reconnaissance montent de tant d'âmes croyantes par les prêtres et les Evêques jusqu'au Vicaire de Jésus-Christ ! C'est comme un flux et reflux d'enseignement et de foi confiante, de commandement et de soumission, de bienveillance et d'amour : mystérieuse marée qui emporte avec elle les générations humaines à l'océan sans rivage des éternelles félicités !

III

J'ai dit, M. F., que le catholicisme, de par sa nature même, est une religion d'autorité. Cette autorité, empruntée au Maître de toute créature, projette son action bienfaisante sur tout ce qui touche au bien de la foi et au salut des âmes. Il n'est pas plus facile d'en limiter l'influence qu'il ne l'est de tracer des frontières à la justice et à la conscience. D'ambitieux monarques, d'orgueilleux potentats ont tenté cette œuvre téméraire ; mais l'histoire d'un Bonaparte et d'un Julien l'Apostat — je ne veux citer que ces deux noms — est là pour démontrer qu'on ne brave pas impunément les foudres du ciel.

De nos jours, la même prétention s'affirme sous le couvert